PRÉFET
DES VOSGES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires des Vosges

Commune de MAZELEY
Plan Local d'Urbanisme

SERVITUDES

Date d'émission : 27/09/2021
N.B. : Les servitudes sont reportées sur le présent plan à titre indicatif.
Seuls les décrets et les arrêtés qui les instituent font foi.

Légende

A1 : Servitudes de protection des bois et forêts soumis au régime forestier

A5 : Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

AS1 : Servitudes attachées à la protection des eaux potables
© : ARS de Lorraine

Périmètres rapprochés

Périmètres éloignés

EL7 : Servitudes d'alignement

I4A : Servitudes RTE : transport d'énérgie électrique haute tension

I4B : Servitudes de distribution d'énérgie électrique

I5 : Servitudes gaz - Canalisation de distibution

PT3 : Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications

L'article A 126-1 du code de l'urbanisme relatif à la légende des servitudes d'utilité publique (SUP) a été modifié par l'arrêté du 22 octobre 2018.
Les codes alphanumériques attribués à chaque SUP sont désormais fixés par la nomenclature nationale consultable sur le site GéoInformations.

Conception : DDT88 / SCTS / BDM - 27/09/2021
Sources : ©IGNF BDCARTO 3-1 2015® / ©ARS / DDT des Vosges
X:\50_Commune\88\DONNEES_INTERNES\88294_SUP_carte.qgz

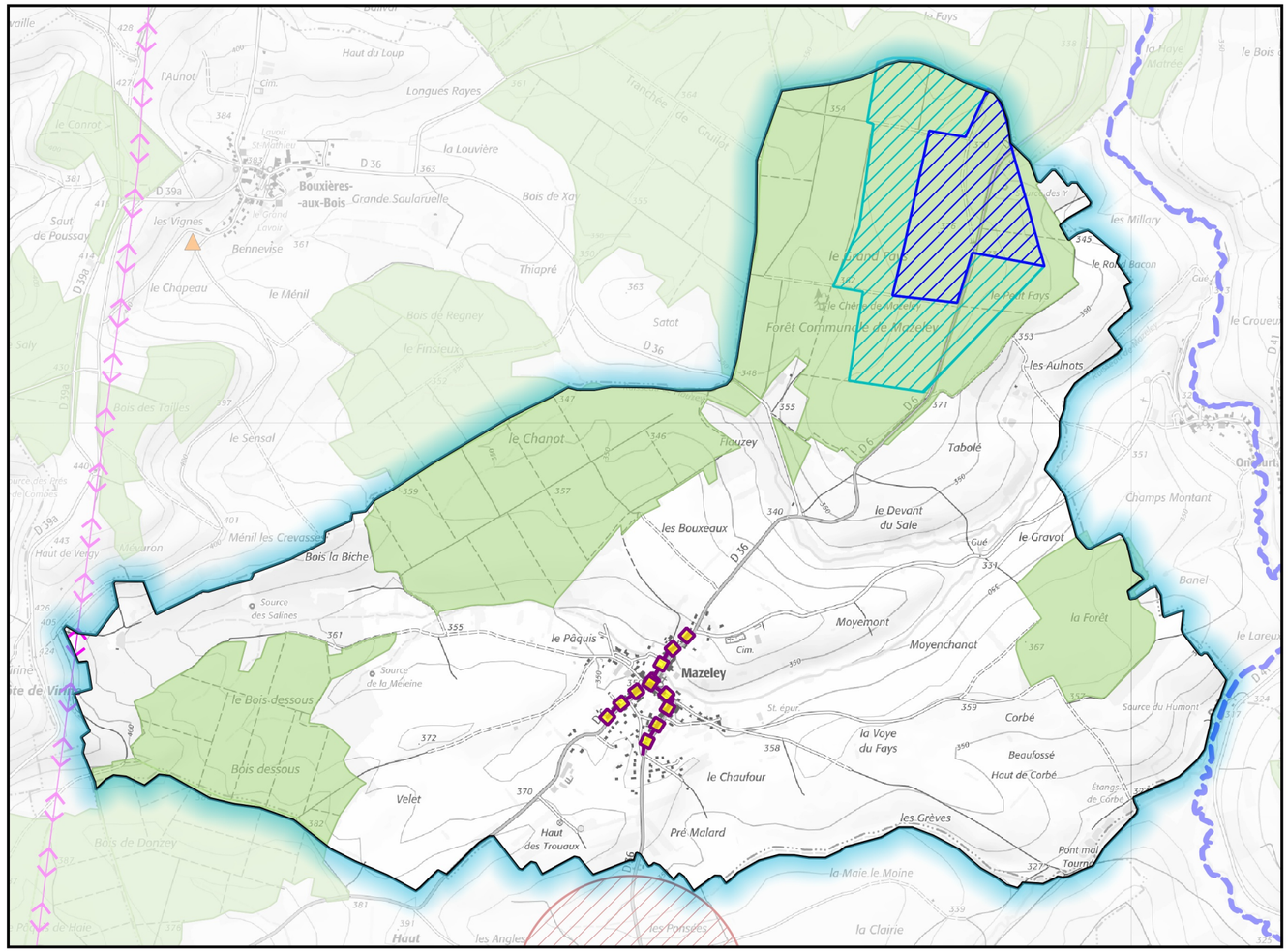

250 0 250 500 750 1000 m